Comptes Octobre 2019 - Septembre 2020 de l'Association « Unipoly» Rapport des vérificateurs

Lausanne, le 09 septembre 2020

Chère Assemblée Générale,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée Générale à l'automne 2019, nous (Timothée et Nathanaël) nous sommes rencontrés avec notre cher trésorier Christophe, afin de procéder à la vérification des comptes de l'exercice s'étalant du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020. Notre contrôle ayant eu lieu avant la fin de l'exercice vérifié, nous dressons ici un rapport se basant sur les comptes à la date du 9 septembre 2020.

Après contrôle des pièces justificatives et vérification des écritures, nous pouvons certifier que les comptes sont exacts et reflètent la situation financière de l'association au 9 septembre 2020, soit par :

- Une perte de **CHF 4'152.54**
- Une équivalence entre les comptes et la comptabilité.

Cependant, nous profitons de ce rapport pour faire les commentaires et remarques suivants :

- 1. Nous n'avons pas pu vérifier la caisse (restée à l'EPFL) ni la clôture des comptes au 30 septembre ;
- 2. Le justificatif [CE-001] ne nous a pas été présentée en entier, une partie du scan manquant ;
- 3. Les membres organisant la semaine de la durabilité doivent être plus soigneux et rigoureux dans la réalisation des demandes de remboursement ainsi que dans la justification de leurs dépenses ;

De plus, à l'avenir, il serait préférable que :

- 4. Le trésorier tienne un fichier répertoriant les acronymes utilisés dans la comptabilité ainsi que leur signification ;
- 5. Les membres n'envoient pas de « screenshots » de camipro comme pièce justificative (cf. justificatif [SD-005]) et donc que le trésorier ne les accepte pas : ces images n'ont aucune valeur justificative ;
- 6. En cas de dépenses faites sous plusieurs devises (€, CHF, etc.), une note de frais par devise soit réalisée.

Nous tenons à remercier notre trésorier, Christophe Marciot, pour sa précision dans les chiffres et sa bonne tenue des comptes malgré des membres peu assidus à la collaboration. Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes de l'exercice 2019-2020 et de donner décharge aux vérificateurs ainsi qu'au trésorier.

Les vérificateurs.

Timothée

Nathanaël Genestier